



Succession de bien immobilier

Par Kryss85

Bonjour,

Mon grand-père étant décédé, il y a 30 ans, sa femme 91 ans (remariage) en usufruit Total et représentée actuellement par une tutelle.

Cette tutelle ainsi que les héritiers veulent mettre en vente le bien immobilier.

Héritiers aux nombres de 4, dont deux sont décédés.

Dans notre cas, notre père héritier étant décédé et était remarié en usufruit Total et sans testament, concernant ce bien.

Ma question est, est-ce que la femme de notre père défunt, fait partie de cette vente de bien de notre Grand-père ?

Merci de avance pour vos conseils.

Cordialement,